

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
LYCEE GENERAL PIERRE MENDES FRANCE  
Du 07 avril 2026**

M. Angla ouvre la séance à 18h15.

Le quorum étant atteint avec 16 membres présents, l'assemblée pourra délibérer valablement.

Mme MORENNE accepte le secrétariat de séance.

Le président modifie l'ordre du jour :

Est supprimé : le point ANV

Le nouvel ordre du jour est le suivant :

- Compte rendu conseil d'administration du 09 février 2026
- Compte financier 2025
- Voyage: St Lary, RLV Bagnères, BTS Paris
- Acceptation du don de l'AS
- Prélèvement fond de roulement destruction de produit chimique 4500€
- Prélèvement fond de roulement équipement hall du LP 20 000€
- Point PPO
- DM
- Convention
- Questions diverses

Le compte rendu du conseil d'administration précédent du 9/02/2026 est accepté à l'unanimité (16 voix pour)

**RUBRIQUE I – VOYAGES : SAINT LARY, RLV BAGNERES, BTS Paris**

Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Commentaire / débat : - Voyage à St LARY : l'association sportive fait un don exceptionnel de 875 euros afin de baisser la part financière demandée aux familles. Le conseil d'administration doit accepter ce don.

**Votes exprimés**

Pour :16

Contre :0

Abstention :0

-Voyage à Bagnères : outre la subvention de la MDL, la subvention Ecole ouverte de 1468 euros permet de couvrir le budget restant.

**Votes exprimés**

Pour :16

Contre :0

Abstention :0

Voyage des BTS à Paris : ce voyage a été organisé en remplacement d'un voyage prévu en Allemagne mais annulé.

M REY quitte le conseil à 18h30. Le conseil passe à 15 membres.

## **RUBRIQUE II – COMPTE FINANCIER 2025**

Enoncé de la question ou du sujet abordé. Présentation du compte financier par l'Agent comptable

Commentaire / débat : Me CAPEL agent comptable fait une présentation aux membres du conseil du compte rendu de gestion, suivi de l'analyse financière et comptable. L'analyse conclut à une bonne santé financière de l'établissement pour l'année 2025 : l'exercice dégage un résultat excédentaire (57757.03 €).

Quelques précisions :

Le service ALO : entrée d'argent grâce à la location de l'internat pendant les vacances d'été pour une colonie de vacances.

Le service AP : il y a eu plus de dépenses que prévues, notamment pour des sorties à l'extérieur

Le service SRH est équilibré grâce à la confection et la vente des repas pour l'extérieur.

Pour le compte financier :

### Votes exprimés

Pour :15

Contre :0

Abstention :0

Pour l'affectation du résultat au lycée général :

### Votes exprimés

Pour :15

Contre :0

Abstention :0

## **RUBRIQUE III – PRELEVEMENTS FOND DE ROULEMENT**

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Deux votes pour prélèvement sur fonds de roulement sont soumis au vote du conseil d'administration :

1- Prélèvement sur fond de roulement : pour la destruction de produits chimiques dangereux actuellement stockés dans les laboratoires de sciences. Pour cela, il est nécessaire de faire appel à une entreprise spécialisée. Le coût pour la destruction s'élève à 4500€.

### Votes exprimés

Pour :15

Contre :0

Abstention :0

2- Prélèvement sur fonds de roulement pour l'aménagement du hall du Lycée Professionnel pour un montant de 20000€. La location de l'internat pour une colonie de vacances durant l'été 2025 a permis de récolter cette somme qui servira à l'aménagement du hall.

#### Votes exprimés

Pour :15

Contre :0

Abstention :0

### **RUBRIQUE IV – DM**

Enoncé de la question ou du sujet abordé : pour information :

1 Une DBM pour apport supplémentaire de recettes affecté au budget denrées.

2. Une DBM pour amortissement.

3 Trois décisions ordonnateur sont précisées :

- 1931.30 euros majoritairement subventionnés par la Région, ont été attribués à la mise en œuvre du terrain de pétanque.
- Ouverture d'une ligne budgétaire pour les élèves qui prennent leur repas sur leur temps scolaire dans un autre établissement.
- Création d'une ligne budgétaire concernant les apprentis.

### **RUBRIQUE V – POINT PPO**

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Le Plan Pluri annuel Orientation est présenté aux membres du conseil d'administration sous la forme d'un tableau récapitulant les différentes actions liées à l'orientation effectuées auprès des classes des trois niveaux du LG durant l'année.

### **RUBRIQUE VI – QUESTIONS DIVERSES**

Enoncé de la question ou du sujet abordé :

Commentaire / débat :

- Question de la part des enseignants : Il y a eu à plusieurs reprises cette année des pénuries de papier pour la reprographie. Comment se font les commandes de papier ?

Réponse : Le service intendance n'est prévenu de la nécessité de commander du papier qu'une fois le stock épuisé, donc trop tardivement. La commande est passée alors mais le délai de livraison est d'environ une semaine. Il faut donc réfléchir à une organisation qui permette d'alerter plus tôt, quand le stock n'est pas complètement vide.

- Question de la part des fédérations de parents d'élèves : Qu'en est-il du remplacement de M Delmer, professeur d'EPS ?

Réponse : M Le Proviseur rappelle que cet enseignant a repris le travail en mi-temps thérapeutique, mais il n'est pas remplacé sur le mi-temps qu'il ne peut assurer. L'établissement a trouvé une solution avec un professeur d'EPS du lycée Jean Monnet de Vic, qui est disponible pour effectuer le remplacement de Mr Delmer. M Le Proviseur a informé le Rectorat de cette solution. A ce jour, le Rectorat n'a pas pris de décision alors que le non remplacement de cet enseignant impacte les trois établissements de la cité scolaire.

- Point sur la restauration :

M Le Proviseur remercie la Région pour la création à titre exceptionnel d'un deuxième poste de chef cuisine pour la rentrée 2026, pour compenser l'absence pour longue maladie du chef cuisine en poste. Il rappelle l'aide ponctuelle et néanmoins précieuse apportée par le chef cuisine du Lycée Marie Curie de Tarbes, pour l'organisation, et le pilotage de l'équipe en place. Les parents d'élèves soulignent une nette amélioration de la qualité de la restauration mais font remarquer que les portions servies aux élèves ne sont pas adaptées à leur âge, car ce sont les mêmes pour les lycéens comme les collégiens. M Le Proviseur indique avoir demandé aux agents de restauration de rajouter à la demande des accompagnements dans les assiettes.

- Question des élèves : Qu'en est-il du règlement au ticket des repas en fin d'année scolaire ?

M Le Proviseur rappelle que le forfait demi-pension est prévu jusqu'au 17 juin. Au delà de cette date, tout élève désirant manger au self devra payer chaque repas. Mais peu d'élèves lycéens seront concernés, car ils seront en stage ou auront fini les cours

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôt cette séance à 20h10**

La Secrétaire de séance,  
V MORENNE



Le Président,

